

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20160607.6</b>	<b><u>Séance du 7 juin 2016 à 18h30</u></b>
	L'an <b>deux-mille-seize</b> du mois de juin le sept juin le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 8 juin 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 31 mai 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>	
<b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>M.</b> a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

L'instruction comptable M14 prévoit que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 soit votée par le Conseil Municipal.

<b><u>Affectation résultat 2015</u></b>		
Excédent de gestion au 31/12/2014		943 353.55 €
Restes à réaliser 2014		- 729 493.98 €
Affectation du résultat 2014 report à nouveau		213 859.57 €
Excédent de fonctionnement 2015		681 001.57 €
<hr/>		
Excédent de fonctionnement 2015 à affecter		894 861,44 €
<hr/>		
<b><u>Affectation à l'investissement</u></b>		
Apurement au déficit réel 2015	- 368 842.97 €	
Reprise des restes à réaliser 2014 (compte 001)	729 493.98 €	360 651.01 €
<hr/>		
<b><u>Restes à réaliser 2015</u></b>		
Recettes	135 599.00 €	
Dépenses	1 157 102.00 €	- 1 021 503.00 €
<hr/>		
▪ Solde report à nouveau fonctionnement (compte 002)		234 009.45 €
▪ Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement et du déficit des restes à réaliser (compte 1068)		660 851.99 €

La Commission Finances, réunie le 30 mai 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- vote l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 au report à nouveau.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 7 juin 2016

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**

PROJET